



Commission permanente de Juillet 2013 : Une enveloppe de 268,5 M€ au service de l'économie, l'emploi et la formation

Hôtel de Région à Nantes - Lundi 8 juillet 2013

DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de presse	p.2 et 3
Principales décisions par commission	p. 4 à 9
Tableau budgétaire de la Commission permanente.....	p.10 à 12

CONTACT PRESSE

Laurence Guimard : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83
Laurence.guimard@paysdelaloire.fr

Nantes, le 8 juillet 2013



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Commission permanente de juillet 2013

Une enveloppe de près de 268,5 M€ au service de l'économie, l'emploi et la formation

La Commission permanente du Conseil régional, réunie le 8 juillet 2013 sous la présidence de Jacques Auxiette, a voté un montant total de crédits de près de 268,5 M€. Cette 4^{ème} enveloppe de l'année est une nouvelle fois tournée vers l'investissement et la formation professionnelle ; elle s'inscrit dans la foulée de l'adoption du Budget supplémentaire 2013 et du Plan régional d'urgence en faveur des filières de la construction durable : secteur du BTP.

« Dans un contexte économique et social toujours difficile, où la croissance tarde à repartir, la Région des Pays de la Loire garde le cap qu'elle s'est fixé au service des territoires et des ligériens », explique Jacques Auxiette, président de la Région des Pays de la Loire. « Il s'agit de mener une politique contracyclique en investissant massivement dans des projets structurants pour le territoire, porteurs de développement et d'emploi, mais aussi d'anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales ».

Parmi les principales décisions de cette Commission permanente, on peut noter :

- 29 M€ pour les travaux et investissements dans les lycées et les CFA
- 8 M€ pour le développement économique et l'innovation, dont 4,6 M€ pour les fonds d'investissement des Pays de la Loire
- 26 M€ pour 6 nouveaux contrats de territoire
- 5,7 M€ pour le logement
- 3,7 M€ pour les transports, en faveur des points d'arrêts et les investissements pour l'intermodalité
- 31 M€ pour les primes aux employeurs d'apprentis
- 137 M€ pour la formation professionnelle et l'emploi

Formation professionnelle : mobilisation générale pour l'emploi et la lutte contre le chômage

La politique régionale de formation professionnelle, c'est 30 000 stagiaires en formation continue, essentiellement des demandeurs d'emplois, 250 organismes de formation et un budget annuel de près de 150 M€. Derrière ces chiffres, il y a également un véritable projet politique au service des Ligériens et du territoire. Car si la formation professionnelle des demandeurs d'emploi est une compétence obligatoire des Régions, c'est avant tout un levier essentiel pour la majorité régionale dans la lutte contre le chômage et pour le développement économique du territoire.

« Nous avons fait le choix, dans le contexte économique et social actuel, de soutenir et d'amplifier en 2013 notre effort en faveur de la formation professionnelle, malgré des marges de manœuvre budgétaire réduites » explique Jean-Philippe Magnen, vice-président de la Région en charge de l'emploi, la formation professionnelle et les métiers de demain.

L'offre régionale de formation a ainsi été globalement repensée autour de 3 objectifs précis :

- un recentrage sur les demandeurs d'emploi les plus éloignés de l'emploi, c'est-à-dire les moins qualifiés,
- la sécurisation des parcours de formation menant à la qualification
- et le ciblage des secteurs et filières stratégiques de l'économie régionale.

136 M€ pour accompagner les demandeurs d'emploi

Une enveloppe globale de 136 M€ vient d'être adoptée lors de cette Commission permanente pour le financement de la nouvelle offre régionale de formation. L'enjeu est en effet de permettre aux demandeurs d'emploi d'accéder à des qualifications reconnues, gage d'un retour sécurisé à l'emploi.

Bien que se situant parmi les régions françaises connaissant le plus faible taux de chômage, les Pays de la Loire subissent désormais une réelle progression, avec près de 162 000 chômeurs de catégorie A dont 30 000 jeunes. Responsable de la formation des demandeurs d'emploi, la Région place l'entrée en formation des plus éloignés de l'emploi au cœur de sa stratégie pour lutter contre le chômage.

L'élaboration de l'offre de formation s'articule autour du « **parcours d'accès à la qualification** » et se décline en « objectifs » qui s'adaptent à la situation de chacun. « *L'ambition de la Région est de promouvoir l'emploi durable, par l'augmentation du niveau de qualification, qui demeure la meilleure des sécurités pour les actifs* » précise Jean-Philippe Magnen.

La nouvelle commande régionale de formation est déployée à partir de juillet 2013 sur l'ensemble du territoire régional au travers des objectifs et dispositifs suivants :

- « J'acquiers et je développe des compétences clés » (5,97 M€ de commandes),
- « Je m'oriente, je me prépare » (27,89 M€)
- « Je crée ou je reprends une entreprise » (1,86 M€)
- « Je me qualifie » (100,43 M€ de commandes de formation).
- Des dispositifs d'Aide individuelle à la formation (AIFL) ou spécifiquement attachés à des projets de recrutement portés par des entreprises du territoire (Aide au recrutement par la formation) complètent ce dispositif.

Une offre de formation proposée aux demandeurs d'emploi et qui répond aux besoins des entreprises

« Former les Ligériens pour qu'ils s'insèrent durablement dans l'emploi suppose non seulement d'adapter l'offre aux besoins des entreprises et des territoires mais également d'anticiper l'évolution des besoins en compétences, dans le contexte des mutations économiques, sociales et environnementales » explique Jean-Philippe Magnen. Pour y parvenir, la Région a donc privilégié le dialogue et la concertation avec un maximum de partenaires économiques et sociaux. Si cela implique de la souplesse et de la réactivité de la part des organismes, la Région souhaite en contrepartie, sécuriser leur activité, et a privilégié des marchés pluriannuels.

Pour Jacques Auxiette, « la Région entend assumer pleinement son rôle moteur en faveur de la relance économique. Nous sommes en effet convaincus que cette mobilisation dans la durée et le maintien de ce cap, en lien avec tous les acteurs du territoire, se traduiront par une réussite ».

Zoom sur le Plan régional d'urgence en faveur des filières de la construction durable : dispositif d'aide aux particuliers renforcé dès l'automne prochain

Afin de répondre aux enjeux de maîtrise de l'énergie que représente le logement tels qu'apparus dans les états régionaux de l'énergie, la Région souhaite, avec les territoires, amplifier la rénovation des logements des propriétaires occupants et des co-propriétés. C'est le sens de la nouvelle aide qui vient d'être adoptée par la Commission permanente, dans la foulée du Plan régional d'urgence pour les filières de la construction durable : secteurs du BTP voté le 28 juin dernier.

En 2012, la rénovation de logements soutenus par la Région a concerné 3 000 familles, entre les aides régionales aux économies d'énergies pour les particuliers et les aides au logement social.

Dans la dynamique du Plan régional, l'objectif est de passer du rythme de 3 000 rénovations à un celui de 30 000 par an en Pays de la Loire pour s'inscrire dans l'objectif national (rénover énergétiquement 500 000 logements par an en France).

Pour y parvenir, la Région souhaite tester avec des territoires moteurs des dispositifs d'amplification de cette rénovation et aider les particuliers à passer à la phase travaux : pour cela, la Région propose aux territoires un dispositif transitoire, avant un déploiement sur toute la région.

Le dispositif renforcé, avant d'être étendu à toute la région, s'appuie sur les points clefs suivants :

- **Avoir un point d'entrée unique** pour bénéficier d'un accompagnement pour la réalisation d'un audit, d'un appui pour passer à la phase travaux, d'une aide administrative pour rechercher des financements (collectivités locales, ANAH, AREEP...), un contrôle du travail réalisé par les artisans
- **Avoir une avance de l'aide régionale** qui permettra de financer les artisans sans être en difficulté financière. Cette avance pourrait être de 80% de l'aide régionale dès approbation de la commission permanente
- **Financer rapidement au particulier le montant du certificat d'économie d'énergie** qu'il s'engage en retour à céder au conseil régional.

Pour accompagner les territoires à s'engager dans cette démarche, la Région conclura avec eux, un contrat ou elle s'engage à financer ce travail et soutenir la réalisation d'un nombre de rénovation fixé conjointement.



Commission permanente de juillet 2013

Relevé des principales décisions

① Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation 9,27 M€

Sophie Saramito, Vice-présidente en charge du tourisme « Oenotourisme / AAP Caves touristiques »

« La région Pays de la Loire est riche d'un patrimoine naturel, viticole et gastronomique de renommée internationale. Le développement de l'oenotourisme est une formidable opportunité pour agrémenter des circuits de visite et capter une clientèle séduite par la découverte du patrimoine des territoires. Avec l'appel à projets Caves touristiques, la Région accompagne les professionnels dans la montée en gamme de leur offre de services et fait progresser le tourisme ! »

1,4 M€ pour l'innovation

La Région poursuit ses efforts de soutien aux porteurs de projets innovants : en juillet 2013, **21 entreprises** ont ainsi bénéficié d'une aide globale de **1,4 M€** au titre du Fonds Pays de la Loire Territoires d'innovation. Une subvention de 137 000 € sera accordée à **Nova child**, qui regroupe 65 entreprises adhérentes fédérées autour de l'univers de l'enfant de 0 à 12 ans, pour accompagner la création d'un observatoire international, d'une structure d'aide au montage de projets ainsi que d'un living lab, laboratoire d'innovations.

Soutien aux circuits de proximité

Au titre de l'appel à projets Circuits de proximité 2012-2013, 5 dossiers seront accompagnés à hauteur de 99 351 € : une légumerie-conserverie sur le **Pays d'Ancenis** ; **Manger Bio 53**, filière courte en restauration collective en Mayenne ; le **Groupement des agriculteurs biologiques 44** pour le développement d'une gamme de purée de produits bio ; le **GAB 44** pour la structuration des maraîchers bio ; **Bon App'Filière Locale** pour le développement d'une gamme de plats cuisinés complets locaux en Vendée.

Pour une agriculture écologiquement performante

Partant des besoins effectifs des agriculteurs, la Région accompagne l'expérimentation et la recherche appliquée avec l'objectif d'un développement durable en agriculture. Mené en partenariat avec l'Ademe et la Région Bretagne, le **développement du biogaz en agriculture** est une priorité pour renforcer l'autonomie protéique des exploitations agricoles. Dans ce cadre, une aide de 272 859 € est apportée à la **SARL Méthavenir à Touvois (44)** pour la création d'une unité de méthanisation agricole à la ferme.

Accompagnement soutenu pour les entrepreneurs

La Région soutiendra à titre expérimental, à hauteur de 15 000 €, l'association **Les boutiques de gestion pour entreprendre (BGE)** pour proposer une nouvelle offre d'accompagnement des créateurs d'entreprises visant à faciliter l'appropriation des outils numériques. Afin de pérenniser et renforcer l'aide à la création de nouveaux outils (BGeBOX, e-commerce, réseaux sociaux) à travers des prestations de coaching commercial collectif et individuel, Ces différents outils seront testés dans un premier temps en Pays de la Loire avant d'être déclinés sur l'ensemble du réseau national.

Innovation sociale : trois pôles en projet

L'Economie sociale et solidaire est une priorité de la Région. Inscrits au cœur de cette dynamique, les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) favorisent l'émergence de projets d'innovation sociale. Récemment identifiés, 3 projets de PTCE reçoivent l'aide de la Région afin de développer et structurer les activités économiques et solidaires : le pôle soutenu par le **Comité du Bassin d'Ancenis** (23 000 €), le **projet de PTCE sur Nantes Métropole** porté par l'**association Les Ecosolies** (25 000 €) ; le projet de **PTCE sur l'agglomération de La Roche-sur-Yon** porté par le **Centre d'Etudes et d'Action Sociale de la Vendée** (7 500 €).

ACB a le vent en poupe

L'entreprise nantaise ACB investit pour répondre à la hausse des commandes d'Airbus. Afin de lui permettre d'étendre son unité actuelle de formage de titane, l'État a confirmé en avril l'octroi d'une Aide à la réindustrialisation (ARI) d'un montant de 3 M€ que la Région vient abonder à hauteur de 3 M€, sous forme d'avance remboursable. Cette aide permettra la création de 50 emplois directs nouveaux (52 induits) sur 5 ans.

CONTACT PRESSE

Laurence Guimard : 02 28 20 60 61 – 06 83 50 10 83
Laurence.guimard@paysdelaloire.fr

« 500 projets de développement économique pour les territoires » : 9 nouveaux projets aidés

Il s'agit d'accompagner des entreprises dont les projets d'investissement collectifs participent au développement économique et à la dynamique territoriale : ce dispositif mobilise depuis début 2013 le réseau des développeurs en mettant à leur disposition ce nouvel outil de financement. **9 nouveaux projets (4 en Mayenne, 3 en Maine et Loire, 1 en Vendée et 1 en Loire-Atlantique)** sont adoptés lors de cette Commission permanente pour un montant total de **115 484 €**.

② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales 0,478M€

452 : C'est le nombre d'aides attribuées aux entreprises au titre du dispositif Prim'Export du 16 octobre 2012 au 15 mai 2013, pour un montant qui s'élève à 1 595 217 €.

Pays de la Loire – Province de Shandong : une coopération d'avenir

Depuis 7 ans maintenant, la Région des Pays de la Loire et la province du Shandong ont noué des relations fortes et durables. Développement économique, soutien aux filières régionales, coopérations universitaires, recherche collaborative, échanges sportifs et culturels, soutien à la francophonie avec l'appui de la Région aux Alliances françaises de Jinan et Qingdao... Autant d'exemples qui illustrent la qualité de la coopération engagée entre les 2 territoires.

Rien qu'entre 2011 et 2012, de nombreux projets ont été conduits : les festivals des Pays de la Loire au Shandong, l'accord entre le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire et celui de Qingdao, la mise en place d'un référent «cheval» pour les filières ligériennes et bas-normandes, la coopération avec le Département des Vosges... ainsi qu'une initiative inédite : la création d'un comité de liaison entre la Région et le gouvernement provincial du Shandong ; une première du genre entre une collectivité française et chinoise, afin de mettre en commun savoir-faire et financements, tout en décidant ensemble des actions à soutenir dans ce cadre ; un gage particulièrement fort d'implication et d'intelligence mutuelle. Afin de prendre en compte ces avancées et en accord avec le nouveau gouverneur du Shandong arrivé en mars 2013, la Région et le Shandong vont renouveler l'accord-cadre de coopération entre les deux territoires, en vue d'une **signature officielle lors de la mission de septembre 2013**.

③ Emploi, formation professionnelle, métiers de demain 137,4 M€

200 000 € pour l'accompagnement des jeunes

La Région vient d'attribuer une enveloppe de 198 618 € aux aides à l'investissement des structures du **Réseau d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi des jeunes**. Les dépenses éligibles concernent, par ordre de priorité décroissant : les équipements informatiques, les autres équipements, puis les dépenses liées à l'aménagement des locaux.

Des conventions pour la continuité professionnelle

Le Plan régional de continuité professionnelle met en avant un certain nombre de priorités pour l'année 2013, parmi lesquelles : la formation des salariés en chômage partiel, le soutien à la formation des salariés licenciés économiques, la mise en place de démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans des filières comme l'aéronautique, la navale ou les énergies marines renouvelables. Les conventions signées avec l'Opcsa Défi et Opcalim répondent à ces objectifs.

L'Opcsa Défi se voit ainsi attribuer une subvention de 114 600 € pour développer 3 axes principaux : le financement de la formation de 115 salariés en chômage partiel des filières industrielles plasturgie, chimie et pharmaceutiques (incluant notamment le secteur des biotechnologies) ; l'extension de la gestion territoriale des emplois et des compétences à 3 nouveaux territoires (Sud-Vendée, Sud-Sarthe et Nord-Mayenne) ; la prise en charge des coûts pédagogiques de la formation de 18 salariés licenciés économiques, l'accent étant mis sur des formations certifiantes préparant à des métiers en tension de recrutement.

Pour l'année 2013, la convention avec Opcalim (101 758 €) porte quant à elle sur le financement de la formation de 51 salariés en chômage partiel des filières agroalimentaires et la réalisation de 5 diagnostics emplois / compétences auprès de TPE et PME du secteur, la réalisation de 20 diagnostics compétences dans le cadre de la gestion territoriale des emplois et des compétences sur trois nouveaux territoires (Sud-Vendée, Sud-Sarthe et Nord-Mayenne), la gestion des coûts pédagogiques de la formation de cinq salariés licenciés économiques.

④ Solidarités, santé, égalité des droits 11,5 M€

Rénovation urbaine : nouveaux programmes

En 2007, la Région a signé une convention avec l'Agence nationale de renouvellement urbain (Anru) pour renforcer les programmes de rénovation dans les quartiers et en accélérer la réalisation. Au total, la Région apporte un soutien financier à ce programme de 105 M€ dont 91 M€ sur la période 2007/2013. **23 quartiers répartis sur 12 communes sont concernés**.

Les opérations portent sur l'amélioration des espaces publics, la création ou la rénovation d'équipements, la résidentialisation ou la démolition.

Des aides régionales pour les territoires

Dans le cadre de la programmation 2011, la **ville de la Roche-sur-Yon** a ainsi bénéficié d'une subvention de 1 376 754 € pour des opérations d'aménagement de voies de désenclavement et d'aménagement de voies de cheminement doux. Au titre de la programmation 2012, une subvention globale de près de 4 M€ a été attribuée pour des projets lancés dans 6 communes ou agglomérations des Pays de la Loire.

En 2013 enfin, la Région a réservé une enveloppe de 5,73 M€ à **Nantes métropole, la Communauté d'agglomération du Choletais, Saumur Loire développement, Laval agglomération et Le Mans métropole**. Les communautés d'agglomérations d'Angers Loire métropole et de La Carene ont achevé leur programme de rénovation urbaine et avaient sollicité la totalité de leurs crédits respectivement en 2010 et 2012. La Roche-sur-Yon n'ayant pas finalisé sa programmation 2013, elle bénéficiera d'une convention à l'occasion d'une prochaine Commission permanente.

Deux nouvelles maisons de santé

La Région poursuit sa politique de soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires pour lutter contre les difficultés d'accès aux soins dans certaines zones rurales ou quartiers urbains. Deux projets portés par des groupements de communes au sein de l'agglomération de Laval vont bénéficier d'un financement régional pour un total de 600 000 €. La première maison sera installée sur la commune de **Changé, en groupement avec la Baconnière, Andouillé et Saint-Germain-du-Fouilloux**. La seconde maison concernera les communes de **Bonchamp-lès-Laval et Argentré**.

⑥ Infrastructures, transports et déplacements

4,4 M€

Gilles Bontemps, Vice-président en charge des infrastructures, des transports et des déplacements « Pour une meilleure information en gare »

« Suite au retour d'expérience positif de l'installation des écrans affichant les prochains départs et les retards des trains dans 9 gares expérimentales depuis 2008, la Région engage un programme ambitieux d'équipement des gares régionales et haltes ferroviaires. D'un montant de 2 M€, ce plan permettra une information dynamique dans les 79 gares ou haltes régionales les plus fréquentées du réseau. Dès l'automne 2013, 7 gares prioritaires seront équipées, puis en 2014, 39 points d'arrêt seront également pourvus. Ceci accompagnera en outre la redynamisation des gares prévue dans le projet européen Citizens Rail ».

Soutenir l'accès au train et engager une réflexion sur la mobilité durable

Pour faciliter l'usage des transports en Pays de la Loire, la Région apporte son soutien à la **création de pôles d'échanges multimodaux sur les villes de Savenay, Laval, Redon, ou Montaigu**, mais aussi à l'élaboration d'un **schéma local de transport** pour la Communauté de communes du **Pays Fléchois**. Celle-ci bénéficie ainsi d'une aide régionale de 11 033 € pour engager une stratégie locale en matière de transport. Par ailleurs, une enveloppe de 1,5 M€ est affectée **pour favoriser l'accès aux gares et réhabiliter, en lieux de vie, des bâtiments de voyageurs fermés**. Dans ce cadre, **5 gares situées en Sarthe et en Loire-Atlantique** bénéficie d'une première subvention pour un montant total de 245 139 €.

⑦ Aménagement du territoire et environnement

34,1 M€

6 Nouveaux contrats régionaux approuvés

La Région poursuit son soutien au développement des territoires. Pour preuve : elle vient d'approuver six Nouveaux contrats régionaux : **Pays Bocage Vendéen (aide régionale de 7 M€), Carene (6 M€), Pays Vallées d'Anjou (5,4 M€), Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois (1,8 M€), Redon Bretagne Sud (aide régionale de 1,37 M€) et Cap Atlantique (4,3 M€)**. D'une durée de trois ans, ces contrats se structurent autour de plusieurs thématiques : économie et emploi ; environnement, énergie et mobilités et enfin solidarités humaines et territoriales. Exemples d'actions soutenues : des pôles d'échanges multimodaux sur Redon et Saint-Nazaire, un ensemble culturel et touristique à Pontchâteau, l'aménagement de la halte ferroviaire de Tiercé, la création de deux maisons de santé sur les territoires des Essarts et de Pouzauges, le centre aquatique de La Baule. Au total, 15 Ncr ont déjà été votés depuis le 1er janvier sur les 27 prévus en 2013.

La Région soigne son littoral

La Région accompagne les collectivités locales dans leur politique de gestion durable du littoral. Elle participe ainsi au financement de 7 dossiers pour un montant global de plus de 340 000 € : élaboration de programmes d'actions de **prévention des inondations** (sur les **Communautés de communes Océan et marais de monts, de Pays du Gois, de Pornic et la commune de Bourgneuf**) ou encore **renforcement des digues et des épis** (sur les communes de **La Tranche-sur-Mer, Faute-sur-Mer et Moutiers-en-Retz**).

Poursuite de la restauration du lit de la Loire : la Région s'engage

L'établissement public Voies Navigables de France (VNF) a engagé depuis 2012 une **opération structurante de dévégétalisation de la Loire entre Nantes et Ancenis** (soit 27 kilomètres et 220 hectares de grèves et de bras secondaires). L'objectif est de contribuer au rééquilibrage sédimentaire et morphologique de la Loire en favorisant la mobilisation des sédiments "bloqués" par la colonisation ligneuse des bancs sableux et ainsi réduire les vitesses d'écoulement. La Région accompagne à hauteur de 530 000 € le financement des travaux, soit 30 % du coût sur les deux premières années.

Booster les rénovations thermiques

La politique régionale visant à encourager la rénovation énergétique des habitations est un vrai succès, qui ne se dément pas. Plus de 1 700 foyers ont notamment été accompagnés en 2012. Pour encore amplifier cette dynamique, la Région a décidé de s'appuyer, en collaboration avec les territoires, sur deux leviers : **création d'un point d'entrée unique pour l'accompagnement** (audit, aide à la recherche de financements et dans la phase travaux) et **mise en place d'une avance de l'aide régionale**. L'ambition est de favoriser la réalisation de 30 000 rénovations par an en Pays de la Loire (cf encadré page 3)

903 000 € pour le bassin versant du Brière-Brivet

La Région a approuvé le nouveau programme d'actions 2013-2015 du bassin versant du "Brière-Brivet", qui s'étend sur 800 km² entre les estuaires de la Vilaine et de la Loire. Dans le cadre de ce Contrat régional de bassin versant (CRBV), la Région participe à hauteur de 903 000 € au financement de 25 actions d'un montant total de 2,8 M€. Ce programme, conforme aux enjeux du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Estuaire de la Loire, est construit en particulier autour d'opérations portant sur la restauration des milieux aquatiques et, dans une moindre mesure, sur l'amélioration de la qualité de l'eau.

⑧ Culture, Sports, Citoyenneté et Education Populaire

7,4 M€

La Région attentive aux soins des athlètes

Aux côtés des fédérations sportives, la Région des Pays de la Loire soutient les athlètes à chaque niveau de leur parcours : aide à la formation, à l'acquisition de matériel... L'athlète qui s'inscrit dans le double projet sportif et professionnel, bénéficie de formations adaptées mais aussi d'un suivi social et médical renforcé qui lui assurent de pouvoir progresser et à terme de s'insérer professionnellement. La Région réaffirme son accompagnement auprès des sportifs de haut niveau : elle finance à hauteur de 50 % (127 150 €) **l'acquisition de matériel médical du Centre hospitalier universitaire d'Angers, en faveur du suivi médical obligatoire**.

43 événements sportifs aidés

Covoiturage, mutualisation des moyens et du matériel pour une compétition... La Région accompagne les organisateurs d'événements sportifs adoptant des modes de consommation durable et valorisant les objectifs de l'Agenda 21 régional : 3 ligues ont ainsi bénéficié d'une aide de 6 111 € pour la prise en compte de mesures environnementales dans leurs manifestations. Par ailleurs, soucieuse de favoriser et de promouvoir la pratique des sports et loisirs, la Région poursuit son accompagnement du mouvement sportif : en juillet 2013, une aide de 228 500 € a ainsi été votée en faveur de 43 événements.

Elargir l'accès à la culture

Depuis 2011, la Fédération ligérienne des inter-comités d'entreprises (Felice), représentant 950 collectifs de salariés en Région soit 500 000 ayant-droits, propose un **dispositif d'aide au premier abonnement pour les salariés adhérent aux associations de comités d'entreprise** qui la composent. Afin de favoriser l'essor de cette aide et contribuer à rendre la culture accessible auprès du plus grand nombre, la Région renouvelle son soutien à l'association Felice en lui attribuant une aide de 50 000 €.

Chaînon manquant : une référence soutenue

13 000 spectateurs, 73 spectacles issus de toute la France et 300 programmateurs présents : le festival du Chaînon Manquant est l'un des festivals majeurs de la découverte et de l'émergence musicale et théâtrale en Pays de la Loire, avec une couverture nationale. Installé à Laval en 2012 avec le soutien de la Région, le festival pourra de nouveau compter sur une aide de 200 000 € pour mener à bien la programmation 2013, notamment pour sa décentralisation dans une trentaine de salles.

La culture au cœur de la politique régionale

Préserver et développer la richesse de la création culturelle ligérienne sont des missions fortes de la Région Pays de la Loire. Ainsi dans le domaine cinématographique, une trentaine de manifestations, rencontres ou programmations régulières proposées par les festivals, salles et associations locales sont soutenues. Au cœur des dispositifs, les auteurs sont directement encouragés : en 2013 une aide globale de 322 000 € a été mobilisée au titre du fonds d'aide au développement et à la production cinématographique et audiovisuelle.

Soutenir la diffusion des arts pluridisciplinaires

Événements phares du calendrier culturel 2013, le **festival Scopitone de Nantes**, proposé par l'association Songo, et le prochain **festival international du film de la Roche-sur-Yon**, par l'Établissement public de coopération culturelle cinématographique yonnais (EPCCCY), sont assurés du soutien régional à hauteur de 112 000 €.

Parallèlement aux programmations, la Région accompagne les différents acteurs qui contribuent, grâce à des expositions d'ampleur et à caractère événementiel, à faire connaître l'art contemporain. C'est le cas par exemple de la **Ville de Saint-Nazaire qui encourage la réalisation d'expositions au Life**, lieu singulier pluridisciplinaire au sein de la base sous-marine. Sur la période estivale 2013 (jusqu'au 2 septembre), le Life accueillera une exposition du travail de l'artiste Marc Picavez, sur la vie des marins de la marine marchande, grâce à une aide régionale de 40 000 €.

277 600 € pour la jeunesse et l'éducation populaire

La Région poursuit sa politique volontariste engagée depuis 2005 auprès des chefs de file des réseaux du secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire. Une aide globale de 277 600 € est ainsi attribuée, dans le cadre de conventionnements triennaux 2012-2014, au fonctionnement des structures, des projets sociaux, éducatifs et culturels menés par huit partenaires associatifs en Région. Le **Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)** bénéficie par ailleurs d'une subvention de 175 000 € pour sa mission de service public auprès des jeunes.

Préserver et valoriser le patrimoine

Permettre aux communes de sauvegarder leur patrimoine constitue souvent pour elles un atout culturel essentiel à mettre en avant pour favoriser le développement touristique. La Région soutient ces efforts de protection et de valorisation avec une aide de 695 353 € attribuée à 21 dossiers au titre de la restauration du patrimoine protégé, ainsi qu'une subvention globale de 614 170 € pour l'aménagement urbain de 11 petites cités de caractère.

🕒 Education et Apprentissage

63,7 M€

Pour une restauration durable

La Région a engagé en 2010 une démarche volontariste de restauration durable dans des établissements scolaires : approvisionnement de qualité et de proximité, maîtrise des coûts, partenariat avec des producteurs locaux, implication de toute la communauté éducative dans le projet... 69 lycées et 10 centres de formation d'apprentis se sont déjà inscrits dans la démarche régionale. Une subvention de fonctionnement d'un total de 12 281 € a été attribuée lors de cette CP à 4 établissements.

Extensions et aménagements dans les lycées

La Région a voté une enveloppe budgétaire de 21 833 000 € pour des travaux dans le cadre du Plan d'investissement des lycées 2011-2016. Les effectifs du **lycée général et technologique La Herdrie de Basse-Goulaine (44)** restent élevés malgré l'ouverture à la rentrée 2013 du lycée de Clisson. Une extension est donc nécessaire pour répondre aux besoins pédagogiques. Celle-ci accueillera les sections BTS pour libérer des locaux afin d'y dispenser de nouvelles formations, et notamment en STI2D. Le projet global est estimé à 5,15 M€. Une autorisation de programme de 700 000 € a été votée pour lancer les études.

Des aménagements pour de nouvelles sections...

L'ouverture de nouvelles sections nécessite le lancement d'opérations d'aménagement dans 3 lycées de la région : **LP Jean-Jacques Audubon à Couëron (locaux pour une Unité localisée d'inclusion scolaire)**, **LP Paul-Émile Victor à Avrillé (locaux du CAP vente)**, **LP Ludovic Ménard à Trélazé (locaux pour le Bac pro AMA)**. Le **lycée Jean Perrin de Rezé** va également engager des travaux de raccordement au chauffage urbain dans le cadre de l'objectif du 3 x 30 % (30 % d'économie d'énergie, 30 % d'énergie renouvelable, 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre).

...et de nouveaux équipements sportifs

La Région et la commune de Beaupréau ont signé une convention pour la construction d'un équipement sportif polyvalent à proximité du **futur établissement de formation des Mauges**. De plus, l'**Erea Les Terres Rouges à Saint-Barthélemy d'Anjou** va bénéficier de la reconstruction totale de son bâtiment externe, de la restructuration de l'internat et de la création d'une nouvelle salle d'activités sportives.

Pour les élèves et les personnels

Une somme de 681 532 € a été attribuée pour divers équipements destinés aux lycées publics. Cela concerne le fonctionnement et le remplacement de matériel de restauration ou la création d'une nouvelle ligne de self, mais aussi les équipements pédagogiques : restructurations d'ateliers, acquisitions de matériel spécifique... Le **pôle aéronautique du bassin de Saint-Nazaire** bénéficie ainsi d'un complément de financement pour du matériel permettant de renforcer son

dispositif de formation. Enfin, une ligne de crédit de 25 376 € est destinée à l'achat d'équipements professionnels dédiés aux Agents régionaux des lycées.

Des lycées branchés

Dans certains établissements publics locaux d'enseignement (EPL), le réseau informatique ne répond plus aux besoins administratifs et pédagogiques. Certains câblages datent de la création de l'établissement et doivent être changés. La Région a attribué une autorisation de programme d'1 M€ pour rénover les réseaux informatiques les plus anciens.

Actions éducatives : Mexique et théâtre au programme

La coopération entre le Yucatan et les Pays de la Loire contient un volet éducatif qui se traduit par des rapprochements entre établissements mexicains et français. **Le lycée Robert Buron de Laval** travaille avec l'Université de Valladolid à la mise en place de formations communes sur la restauration et la cuisine gastronomique. Deux stagiaires seront envoyés sur place fin 2013. Deux étudiants mexicains seront ensuite accueillis à Laval. Une subvention de 4 000 € va contribuer à financer ces opérations.

Le **LP de Brossaud-Blanchon à Saint-Nazaire**, a, lui, placé 2 stagiaires en Bac Gestion administration en stage à la mairie de Progreso dans le cadre d'un projet de remédiation d'élèves en difficulté. Une somme de 1 000 € a été attribuée pour financer une partie de leur séjour.

En matière d'actions éducatives à portée internationale, la Région soutient également les « **Rencontres théâtrales, jeunes francophones** » de **La Roche-sur-Yon**. Ces rencontres regroupent des jeunes de 22 pays qui travaillent ensemble dans des ateliers de formation. **L'association Vents et marées** qui organise ces rencontres s'est vue attribuer une subvention de 10 000 €.

Nouvelles structures pour les apprentis

Une enveloppe de 2 M€ a été attribuée pour réaliser la seconde et dernière tranche des travaux de construction d'une unité de formation par apprentissage (**UFA**) **au sein du futur lycée des Mauges à Beaupréau**, rattachée au CFA Education Nationale 49. La même somme avait été votée pour la première tranche de travaux, l'opération s'élevant au total à 4 127 500 €. Une somme de 1 255 800 € est affectée à la création d'un nouveau plateau technique pour la filière aménagements paysagers du **CFA Agri Rieffel** pour assurer la formation, dans de bonnes conditions pédagogiques, de sécurité et de respect de la réglementation du travail.

Enfin, dans le cadre de la **restructuration du lycée Bouloche de Saint-Nazaire, l'UFA rattachée au CFA Education Nationale 44**, fait l'objet d'une importante restructuration de ses ateliers et des espaces extérieurs. Les travaux qui profitent aussi bien aux lycéens qu'aux apprentis bénéficient d'une autorisation de programme de 877 000 € au titre de la politique régionale de l'apprentissage.

Apprentissage : des aides aux employeurs

Chaque année, plus de 17 500 entreprises de la région bénéficient d'une prime de 1 000 € pour l'emploi d'un apprenti. Celle-ci est majorée de 500 € à 800 € afin d'encourager la formation de publics fragiles et de soutenir la professionnalisation des maîtres d'apprentissage. Des majorations de cette prime sont également prévues pour les très petites entreprises dans le cadre de l'emploi d'un candidat au Bac pro, ainsi que pour les PME qui forment pour la première fois depuis trois ans un apprenti de niveau licence ou master. Le montant de ces aides s'élève à 31 M€.

Handicap : favoriser l'intégration des apprentis en situation de handicap

Dans chaque département, un coordonnateur est chargé d'accompagner les CFA pour favoriser l'accueil des apprentis en situation de handicap, en milieu ordinaire de travail et de formation. Ces 5 postes de coordonnateurs départementaux, accueillis dans 5 CFA supports, sont cofinancés par l'Agefiph et la Région. Cette dernière a voté l'attribution de 149 419 € pour leur financement au titre de l'année 2013.

Professionnaliser les acteurs de l'apprentissage

108 000 € sont mobilisés pour financer le Programme de formation des acteurs de l'apprentissage 2013-2014, proposé aux personnels de CFA et maîtres d'apprentissage. Ce programme est centré autour des thématiques de la pédagogie de l'alternance, et de l'évolution des attentes et des comportements des jeunes.

Total général

268,5 M€

Annexe : Tableau budgétaire de la Commission permanente de juillet 2013
L'ensemble des rapports sont disponibles sur CD-Rom sur simple demande

Commissions	Montant en €
①- Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation.	9,27 M€
Alimentation et agriculture	1 490 259
Alimentation, qualité et industrie agro-alimentaire	596 060
Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	509 274
Agriculture et développement durable	384 925
Développement industriel et innovation	771 183
Fonds d'appui à la performance industrielle et au parcours d'innovation des entreprises	113 980
Animation économique et expertises industrielles	122 378
Fonds d'appui à l'innovation, aux filières et à l'énergie	334 825
Fonds d'intervention territorial	200 000
Economie de proximité et création d'entreprises	676 479
Aides à la création d'entreprises	240 000
Fonds de soutien à l'artisanat, aux métiers d'art et au commerce	72 070
Fonds de soutien aux entreprises de l'économie Sociale et Solidaire	164 489
Animation économique et expertises pour l'économie et la création d'entreprises	199 920
Pêche maritime et aquaculture	70 557
Aquaculture	5 233
Qualité et commercialisation des produits de la mer	39 724
Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	25 600
Tourisme	731 847
Aides aux entreprises et acteurs touristiques	532 592
Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	199 255
PRI et développement technologique	270 000
PRI et développement technologique	270 000
Fonds d'investissement des Pays de la Loire	4 670 000
Renforcement des fonds propres des entreprises	357 500
Renforcement des fonds propres - avances régionales	4 312 500
Recherche	445 100
Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	11 000
Accueil de chercheurs, émergence, ouverture européenne et internationale	398 000
Rayonnement de la science et coordination scientifique	36 100
Enseignement supérieur	146 000
Fonctionnement des établissements d'enseignement supérieur et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante	101 000
Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	45 000
② Stratégie européenne, internationale et coopérations interrégionales	0,48 M€
Relations Européennes	48 105
Information et sensibilisation européenne	18 105
Réseaux régionaux et interrégionaux	30 000
Relations Internationales	409 996
Coopérations internationales et européennes	130 870
Solidarité internationale et animation des réseaux	279 126

Internationalisation des entreprises	20 000
Opérations collectives régionales à l'international	20 000
③ Emploi, formation professionnelle, métiers de demain	137, 41 M€
Formation professionnelle continue	136 514
Accompagnement des parcours	325
Rémunération et protection sociale des stagiaires	40 000
Ingénierie de formation	64 419
Dépenses d'investissement	230 151
Validation des acquis de l'expérience	1 520
Acquisition et développement des compétences clés	5 970 000
Mobilité internationale	16 460
Je m'oriente, je me prépare, Je me qualifie	27 890 710
Je crée ou je reprends une entreprise	1 864 463
Emploi	898 523
Continuité professionnelle	898 523
④ Finances, Personnel, Affaires Générales, travaux, communication et démocratie	0,097 M€
Démocratie et outils de politiques publiques	97 300
Evaluation des politiques publiques	1 000
FRIEP	13 300
Initiatives de proximité	2 000
Agenda 21- Coordination	81 000
⑤ Solidarités, santé, égalité des droits	11, 51 M€
Formations sanitaires et sociales	4 722 626
Formations sociales	2 885 750
Formations sanitaires	1 836 876
Logement et cadre de vie	5 766 650
Habitat et logement social	35 703
Renouvellement urbain	5 730 947
Santé et qualité de vie	620 950
Santé publique	620 950
Solidarités humaines et dynamique sociale	402 969
Plan tremplin vers l'emploi	264 769
Lutte contre les discriminations/Promotion de l'égalité des droits	58 200
Autonomie des jeunes	80 000
⑥ Infrastructures, transports et déplacements	4, 46 M€
Infrastructures ferroviaires	40 000
Infrastructures ferroviaires	40 000
Transports	4 422 171
Fonctionnement du réseau de transport régional	696 731
Point d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	3 714 406
Multimodalité et solutions innovantes	11 033
⑦ Aménagement du territoire et environnement	34, 15 M€
Développement Territorial	30 654 778
Développement et animation des territoires	30 405 411
Observation régionale-Etudes et expertises	30 379

Information géographique régionale	218 988
Environnement	3 491 850
Préservation de la biodiversité et éducation à l'environnement	35 656
Axe Ligérien	250 674
Maîtrise de l'énergie	2 241 296
Gestion de l'eau dans les bassins versants	915 997
Déchets et qualité de l'air	48 227
⑧ Culture, Sports, Jeunesse et Education Populaire	7, 40 M€
Action culturelle	3 487 837
Actions territoriales	275 461
Arts de la scène	2 541 676
Livres et lecture	62 700
Arts visuels	608 000
Patrimoine	1 641 623
Patrimoine	1 641 623
Politique sportive régionale	372 085
Sport de haut niveau	121 954
Sport pour tous	250 131
Equipements structurants d'intérêt régional	1 331 496
Equipements structurants d'intérêt régional	1 331 496
Vie associative, Jeunesse et Citoyenneté	571 410
Jeunesse - Education populaire	571 410
⑨ Education et Apprentissage	63, 72 M€
Enseignement secondaire	26 733 636
Fonctionnement des E.P.L.E.	92 680
Travaux dans les E.P.L.E.	23 773 000
Equipements des E.P.L.E.	681 533
Informatisation des lycées publics et privés	1 104 000
Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	937 523
Actions éducatives	144 900
Apprentissage	36 984 082
Investissements	5 401 463
Aides aux employeurs d'apprentis	31 000 000
Olympiades	178 700
Ingénierie	339 419
Etudes et Promotion	64 500
TOTAL GENERAL	268, 5 M€